Nations Unies S/PV.4947



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

4947e séance

Mercredi 21 avril 2004, à 18 h 45

New York

Président :	M. Pleuger	(Allemagne)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	Mme Menéndez
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur Chypre (S/2004/302)

04-31694 (F)



La séance est ouverte à 18 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur Chypre (S/2004/302)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant poursuivre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur Chypre, document S/2004/302. Les membres du Conseil sont également saisis du document s/2004/313 qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique.

Je vais d'abord donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a toujours appuyé la mission de bons offices du Secrétaire général, ainsi que ses efforts en faveur d'un règlement juste du problème chypriote sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et conformément à la volonté des deux communautés chypriotes. Nous considérons qu'il est absolument nécessaire que la communauté internationale et que le Conseil de sécurité au premier chef aident les deux parties chypriotes à parvenir à un accord, mais qu'ils ne peuvent en aucun cas leur imposer quelles que décisions que ce soient.

Nous sommes convaincus que les référendums prévus pour le 24 avril dans les deux parties de l'île doivent se dérouler dans la plus grande liberté et sans interférence ni pression extérieures. Il nous faudra en attendre les résultats, et c'est après cela que le Conseil de sécurité sera en mesure de prendre des mesures réfléchies, notamment en ce qui concerne le déploiement sur l'île d'une nouvelle opération de maintien de la paix des Nations Unies qui devrait se faire compte tenu de la situation telle que nous la connaîtrons au lendemain de la tenue de ces référendums. Il faudra notamment tenir compte des préoccupations exprimées par les parties chypriotes s'agissant des garanties de sécurité dans le cadre d'un règlement global de la question chypriote.

La délégation russe regrette profondément la façon dont a été élaboré le projet de résolution qui va être mis aux voix aujourd'hui au Conseil de sécurité. Il y va, dans ce projet de résolution, d'une décision importante relative aux paramètres de la nouvelle opération de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre, ainsi que de l'imposition d'un embargo sur les armes. Une décision aussi complexe sur les plans technique et juridique aurait mérité une analyse plus approfondie et plus méticuleuse. Cependant, les coauteurs de ce projet de résolution, ayant ignoré les vues des autres membres du Conseil et s'étant essentiellement abstenus d'en discuter, ont présenté ce projet de résolution pour qu'il soit mis aux voix.

Nous appelons l'attention du Conseil sur le fait que les parties intéressées elles-mêmes se sont exprimées contre l'adoption à la hussarde d'un tel projet de résolution, tout comme d'ailleurs la majorité des membres du Conseil de sécurité. Dans ces conditions, la Fédération de Russie n'a d'autre choix que d'opposer un veto technique afin de garantir que l'on puisse continuer de travailler normalement sur une solution qui puisse convenir à l'ensemble des membres du Conseil de sécurité et ce, pour toutes les décisions qu'il pourrait être amené à prendre.

La Fédération de Russie continuera de travailler de la façon la plus constructive à l'élaboration d'une résolution du Conseil de sécurité. Nous considérons qu'il nous faudra travailler à ce type de projet de résolution une fois que les référendums auront eu lieu à Chypre puisque l'on pourra alors tenir compte de leurs résultats et que l'on pourra ainsi trouver une solution qui puisse répondre à l'ensemble des préoccupations des parties chypriotes.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Angola, Bénin, Brésil, Chili, Chine, France, Allemagne, Pakistan, Philippines, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Votent contre :

Fédération de Russie.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 14 voix pour et une voix contre. Le projet de résolution n'est pas adopté en raison du vote négatif d'un membre permanent du Conseil.

Je vais à présent donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Thomson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni bien entendu est déçu de voir que le Conseil n'est pas parvenu à un consensus sur notre projet de résolution. Néanmoins, je remercie les membres du Conseil des efforts qu'ils ont déployés ces trois derniers jours pour essayer de parvenir à une décision de consensus.

Personne ne s'oppose à la teneur de ce projet de résolution. Un membre du Conseil a voté contre pour des raisons techniques de procédure et de moment choisi. Notre but dans ce projet de résolution est d'appuyer les efforts du Secrétaire général et de son équipe et de soutenir le plan du Secrétaire général en vue d'un règlement global sur l'île de Chypre.

Le fait que la majorité écrasante des membres du Conseil a voté pour ce projet de résolution envoie un ferme message d'appui aux efforts du Secrétaire général et à son plan, lequel offre au peuple chypriote une possibilité historique de trouver une solution pacifique au conflit. Nous espérons vivement que ce dernier la saisira. Ce vote donne également au peuple chypriote l'assurance que le Conseil agira en fonction des obligations prévues pour le Conseil dans le règlement global, notamment l'établissement d'une opération de maintien de la paix renforcée des Nations Unies et l'imposition d'un embargo sur les armes. Il ne devrait y avoir aucun doute à ce sujet : le Conseil est prêt à honorer ses engagements.

Notre projet de résolution reste d'actualité et nous demanderons au Conseil de se prononcer rapidement après les référendums.

M. Cunningham (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous aussi sommes déçus qu'un membre du Conseil de sécurité n'ait pas été disposé à appuyer la demande faite par le Secrétaire général pour que ce projet de résolution soit adopté avant les référendums afin de donner aux Chypriotes grecs l'assurance que les structures de sécurité prévues dans le règlement seront en place avant le vote du 24 avril.

Je note que le vote démontre que l'opposition au projet de résolution était isolée et qu'il est clair que les autres membres du Conseil de sécurité ont adopté un point de vue très différent, appuyant ainsi le Secrétaire général. Néanmoins, il nous apparaît clairement que si le règlement est approuvé par tous les Chypriotes au cours des référendums de samedi, le Conseil de sécurité prendra très rapidement des mesures en vue de créer la Mission des Nations Unies à Chypre pour la mise en oeuvre du règlement et l'embargo sur les armes.

Nous tenons à noter également que ce projet de résolution, qui a reçu l'appui d'une majorité écrasante des membres du Conseil de sécurité, aurait prévu l'établissement de la Mission des Nations Unies à Chypre pour la mise en oeuvre du règlement et l'embargo sur les armes. Cela démontre le ferme appui de la communauté internationale à l'application de tous les aspects du règlement onusien qui prévoit le retour de plus de 120 000 réfugiés chypriotes grecs dans leurs anciens foyers, un système global de restitution et d'indemnisation et le retrait de presque toutes les forces turques de l'île.

M. Adechi (Bénin) : Le Bénin a voté pour la résolution afin de donner aux parties chypriotes l'assurance que l'Organisation des Nations Unies est prête à assumer pleinement les responsabilités qui lui reviennent en vertu du Plan de règlement, s'il venait à être adopté par les Chypriotes. Ma délégation est disposée à participer aux négociations pour la mise en place, dans les délais, d'une opération des Nations Unies en appui aux dispositions pertinentes du Plan de règlement.

Notre vote a également été en appui aux efforts inlassables déployés par le Secrétaire général pour trouver une solution à un problème qui préoccupe la communauté internationale. Nous estimons néanmoins que la décision à prendre sur l'entrée en vigueur du Plan de règlement et, partant, sur la réunification de l'île appartient aux seules communautés chypriotes.

Nous souhaitons qu'elles se prononcent en toute indépendance et qu'elles opèrent le choix qu'elles jugent bon pour elles.

M. de La Sablière (France) : La France regrette profondément que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure d'adopter le projet de résolution sur Chypre qui était soumis ce soir. Elle regrette que, dans ces conditions, ce projet ait été soumis au vote. Elle aurait préféré que l'on poursuive les consultations pour que l'on parvienne, ce soir, à un texte plus court et acceptable par tous. En fait, il aurait fallu plus de temps pour que le Conseil puisse, une fois encore, s'exprimer fortement, de façon unanime, comme il l'a fait, il y a quelques jours encore.

Le signal risque d'être mal interprété. Voilà ce que nous craignons. Et pourtant, l'unanimité existe au Conseil de sécurité sur le fond. Telle est la conviction de ma délégation pour qu'en cas d'adoption du Plan de règlement, lors des référendums de samedi, les mesures nécessaires à son adoption soient prises sans délai par notre Conseil. Mon pays appuie dans cette affaire le Secrétaire général.

Je voudrais terminer en rappelant que la France, comme les autres pays de l'Union européenne, a marqué sa préférence pour qu'une île unifiée entre dans l'Union, le 1er mai prochain.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a toujours considéré que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre devaient être pleinement respectées. Nous appuyons un règlement négocié approprié permettant de mettre fin au différend qui existe entre les deux communautés. Nous apprécions les efforts inlassables déployés, à cette fin, par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, ainsi que par son Conseiller spécial.

Le 24 avril, les Chypriotes grecs et turcs tiendront des référendums portant sur le règlement global définitif proposé par le Secrétaire général. Nous sommes convaincus que ces deux communautés feront le choix qui convient. Nous espérons voir une solution rapide, juste et durable à la question chypriote.

C'est sur la base de cette position que la délégation chinoise s'est exprimée en faveur du projet de résolution. Il nous faut, cependant, faire remarquer que nous avions espéré que le Conseil tiendrait de plus amples consultations sur ce texte afin d'entendre pleinement la position de l'ensemble des parties concernées et de parvenir au consensus. Nul, parmi nous, ne souhaitait en arriver à la présente situation.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Le peuple chypriote et ses deux communautés constitutives verront, le 24 avril, leur courage et leur foi mis à l'épreuve. Il leur revient en effet de décider de la fondation d'un État nouveau, de la fin d'un conflit qui s'est étendu sur plusieurs décennies, de l'instauration de nouvelles relations entre les deux communautés et de la position de leur pays au sein du concert des nations. En vérité, l'enjeu est de taille pour la population chypriote.

Le Conseil de sécurité était censé prendre aujourd'hui d'importantes décisions, riches d'effet sur les référendums qui se tiendront le 24 avril. De l'avis de ma délégation, le Conseil de sécurité devrait répondre à la demande du Secrétaire général et adopter les mesures contenues dans le projet de résolution dont nous avons été saisis. Nous partageons les attentes du Secrétaire général et considérons, nous aussi, que cette résolution pourrait avoir une incidence positive sur ce pays, contribuant à accroître la confiance de la population chypriote et des dirigeants politique dans le processus dans lequel ils se sont engagés. Nous considérons également, à l'instar du Secrétaire général, que l'appui des l'Organisation des Nations Unies aux dispositions sécuritaires du projet de résolution constituerait un important élan psychologique dans le contexte actuel de difficultés et d'incertitude.

C'est pour cette raison que ma délégation a voté pour le projet de résolution, car nous considérons qu'il représente fondamentalement un signe d'appui aux efforts du Secrétaire général et à la population chypriote à ce tournant décisif de son histoire.

M. Baali (Algérie) : Ma délégation a voté pour le projet de résolution, mais elle regrette profondément que le Conseil de sécurité n'ait pas pu préserver l'unité dont il a de tout temps fait montre sur la question de Chypre. Cette absence d'unanimité est d'autant plus regrettable qu'elle se manifeste à un moment aussi crucial pour l'avenir de Chypre, qui se trouve aujourd'hui véritablement à la croisée des chemins, et où, il eût fallu que le Conseil de sécurité fît montre d'une unité sans faille. Ma délégation aurait souhaité que le Conseil se donnât plus de temps pour tenter de trouver un compromis honorable, une voie médiane. Elle est convaincue qu'un tel compromis, une telle voie médiane était du domaine du possible.

Notre vote positif participe de notre volonté d'appuyer les efforts du Secrétaire général et de lui manifester notre reconnaissance pour ce qu'il a pu accomplir dans des conditions particulièrement difficiles. Nous avons voté pour ce texte parce qu'il témoigne de la volonté de la communauté internationale et du Conseil de sécurité d'accompagner et d'appuyer le processus politique à Chypre et de se tenir aux côtés de son peuple. Nous espérons sincèrement que le message du Conseil de sécurité sera bien compris par tous.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'est résolument exprimée en faveur de ce projet de résolution, convaincue que celui-ci n'interférant en aucun cas avec la décision souveraine qui revient aux Chypriotes grecs et turcs, il convenait de nous efforcer d'appuyer les efforts complexes déployés depuis tant d'années, sous les auspices du Conseil de sécurité, pour trouver un règlement juste de la question de Chypre, permettant ainsi à une île réunifiée de rejoindre les rangs de l'Union européenne au moment où cette dernière s'apprête à connaître un élargissement historique, auquel la Roumanie participe également.

Nous nous félicitons de la bonne volonté extraordinaire qui a été manifestée par les parties et des efforts du Secrétaire général et de son équipe pour mener le processus à ce stade. Il reste, à présent, à la population chypriote à s'exprimer sur le Plan de règlement. La Roumanie, pour sa part, continuera de ne ménager aucun effort pour renforcer les objectifs qui sont à la base de l'une des entreprises politiques les plus difficiles mais les plus nobles qu'aura connue Chypre et qui, nous en sommes sûrs, recueille l'appui de l'ensemble des membres du Conseil.

M. Valle (Brésil) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'est exprimée en faveur du projet de résolution, tout d'abord, parce qu'elle partage, de manière générale, les dispositions qui y figurent et parce qu'un vote positif aurait pu être interprété comme un témoignage d'appui aux efforts déployés par le Secrétaire général pour trouver une solution à la question chypriote. Cependant, nous continuons d'avoir des doutes quant à l'à propos de cette initiative et nous aurions apprécié qu'il soit accordé davantage de temps aux consultations.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous regrettons le résultat du vote. Nous aurions souhaité l'unanimité du Conseil sur cette question si importante et complexe. L'avis favorable du Secrétaire général a été un facteur déterminant de notre vote favorable. Nous espérons en tout état de cause que les parties à Chypre sauront qu'une fois que le peuple chypriote se sera exprimé de façon libre et souveraine lors des référendums de samedi prochain, le Conseil de sécurité apportera sa propre contribution, selon qu'il conviendra, à la pleine application des aspects pertinents de l'accord en vue du règlement global du problème de Chypre, en particulier compte tenu du fait qu'il ne semble pas exister de divergences quant au fond entre nous et que les obstacles ont été plutôt d'ordre technique.

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons aux Chypriotes grecs et aux Chypriotes turcs plein succès au moment où ils prennent cette décision importante et historique.

Mme Menéndez (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'Espagne a voté pour le projet de résolution publié sous la cote S/2004/313 parce qu'elle approuve pleinement sa teneur. Par ailleurs, comme d'autres orateurs l'ont dit, il en est de même pour l'ensemble du Conseil. Le projet de résolution n'a pas été adopté mais nous espérons qu'il le sera donc la semaine prochaine conformément à l'annexe E du plan du Secrétaire général. Cela signifierait que les référendums du 24 avril sur l'île de Chypre auront été positifs. L'Espagne souhaite qu'une Chypre réunifiée devienne membre de l'Union européenne le 1er mai. Je voudrais enfin réaffirmer une fois encore l'appui de ma délégation aux efforts du Secrétaire général.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous avons voté pour le projet de résolution (S/2004/313) qui nous a été présenté par le Royaume-Uni et les États-Unis sur la situation à Chypre car il traduit l'appui qui est accordé au plan du Secrétaire général en vue d'un règlement global à Chypre. Nous regrettons le fait que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure d'adopter une position unanime sur le projet de résolution. Peut-être que si nous y avions consacré plus de temps et un plus grand nombre de consultations, un consensus aurait été possible. Nous espérons néanmoins que Chypriotes grecs et Chypriotes turcs entendront comme il convient le message de la communauté internationale et prendront la décision historique qu'ils sont amenés à prendre samedi prochain dans leur intérêt ainsi que dans l'intérêt de leur pays et de leur région.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 19 h 15.

.